

Atelier de diagnostic territorial et urbain

L'étude qui nous a été confiée s'intéresse au Franc Moisin, un quartier politique de la ville à l'est de la ville de Saint-Denis. L'objectif de cette commande est d'étudier ce territoire au regard d'une démarche novatrice : l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS).

L'Urbanisme Favorable à la Santé tel qu'il est repris par l'ARS qui a contribué à l'encadrement de cet atelier s'appuie sur dix déterminants de santé :

- Conception, caractéristiques et modes d'occupation de l'habitat.
- Accès aux services et équipements sanitaires et sociaux.
- Ambiances urbaines (luminosité, chaleur, perspectives, etc.)
- Mobilités, enclavement et pratique de l'activité physique.
- Développement économique local.
- Accès équitable à une alimentation saine.
- Pratiques sociales et lieux de rencontre.
- Environnement sonore et qualité de l'air.
- Espaces publics et nature en ville.
- Réduction, optimisation de l'usage des ressources, et valorisation (eau, énergie, déchets).

Ces 10 déterminants ont été choisis pour appréhender les enjeux de santé au Franc Moisin.

Méthode mise en œuvre

La réalisation du diagnostic a commencé par un travail cartographique et documentaire. Puis nous avons ensuite identifié les acteurs, décideurs et experts qui connaissent le mieux le territoire, afin d'améliorer notre compréhension de celui-ci, avant de mener une enquête qualitative auprès des habitants sous forme de questions plus ou moins ouvertes pour confirmer nos intuitions initiales et assurer la pertinence de nos propositions. Nous avons par ailleurs assisté à des réunions publiques et à plusieurs conférences thématiques portant sur l'Urbanisme Favorable à la Santé. Cette approche directe a été croisée avec des lectures scientifiques sur l'UFS et la thématique des 10



déterminants ainsi qu'une enquête quantitative sur la population du quartier du Franc Moisin afin de cerner au mieux les problématiques du quartier.

Notre travail s'est déroulé en deux temps, une phase de diagnostic d'octobre 2018 à janvier 2019, suivi d'une phase d'élaboration des préconisations jusqu'à la fin du mois de mars 2019.



Source : Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

Phase de diagnostic territorial

Notre diagnostic s'est organisé en trois parties.

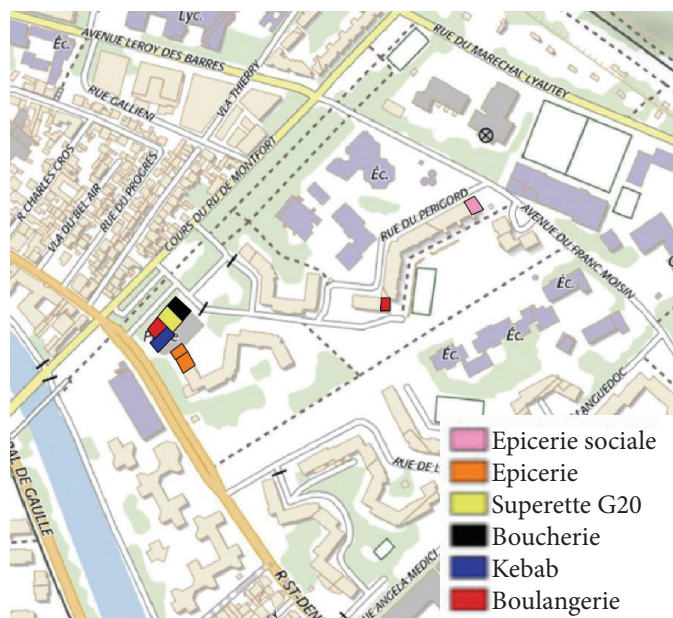
La première partie du diagnostic porte sur la population du Franc Moisin, et sur les fragilités sociales et la précarité sanitaire présentes au sein de ce quartier. Nous avons choisi de lier le déterminant « développement économique local » avec l'étude des « caractéristiques et mode

d'occupation de l'habitat » pour avoir une vision assez large des caractéristiques de la population du Franc Moisin. Les conclusions de cette partie nous ont permis de mieux comprendre la situation socio-économique des habitants, dont la population en majorité masculine, jeune et multiculturelle présente de nombreuses fragilités : taux de chômage important, des freins à l'embauche ou une présence faible d'emplois sur le quartier. De cette précarité socio-économique résulte des problématiques socio-sanitaires. La situation de mal-logement par exemple amplifie ces problèmes, rendant les habitats vulnérables face à une accumulation de difficultés, et ayant pour conséquence directe un état de santé fragile des habitants du Franc Moisin.

La seconde partie traite du contexte spatial urbain et environnemental du Franc Moisin, relativement défavorable. Ici, ce sont les déterminants « espaces verts et aménités » et « nuisances environnementales » qui ont été rapprochés. Les apports négatifs et positifs de l'environnement au Franc Moisin sur la santé des habitants ont ainsi pu être détaillés. Le Franc Moisin, à l'échelle régionale, semble souffrir d'un cumul de nuisances environnementales : concentration d'activités industrielles, pollution de l'air, pollution sonore, enclavement par des infrastructures polluantes. Toutefois, ce cumul est à relativiser à l'échelle du quartier dans un contexte de désindustrialisation. De plus, malgré le fait que le quartier soit fortement minéral, il bénéficie dans son environnement proche de points positifs comme la présence d'espaces verts et du canal Saint-Denis. Ces atouts environnementaux pourraient avoir une influence positive sur la santé des habitants grâce au développement d'une mobilité active dans un espace public attractif, mais ils sont pour le moment peu mis en valeur. En effet, ils sont parfois difficilement accessibles et ce sont surtout les nuisances comme le bruit ou la présence de déchets sauvages qui ressortent du quartier à première vue.

La dernière partie du diagnostic se concentre sur les équipements et les services du quartier, et comment ces derniers influencent les pratiques sociales et de santé des habitants. Les déterminants « accès à une alimentation saine », « accès aux services sanitaires et sociaux » ou encore « pratiques sociales et rencontres » ont été analysés dans ce cadre. Nous avons en premier lieu pu observer que l'offre alimentaire présente dans le quartier est restreinte(cf. Carte des commerces au Franc Moisin), peu diversifiée et onéreuse, en conséquence de quoi les habitants font leurs achats au sein de supermarchés «hard discount» en dehors du quartier, essentiellement le Lidl d'Aubervilliers, qu'ils peuvent rallier directement en bus. De plus, l'offre sanitaire est inadaptée, et la population réticente face aux soins. Cette partie nous

permet également d'analyser l'organisation territoriale au regard de l'accès aux équipements des habitants du Franc Moisin, car l'accès aux équipements sanitaires, comme les hôpitaux, les centres de santé, est importante dans une perspective d'Urbanisme Favorable à la Santé. On constate ici que la localisation des équipements et des services influence la mobilité des habitants, tout comme l'offre de transport. Cependant, la présence ou non d'équipements tout comme leur localisation n'induit pas forcément un type de comportement. C'est pourquoi nous avons étudié les pratiques et comportements des habitants dans une dynamique collective favorable à la santé des habitants, en s'appuyant sur la cohésion sociale, le risque d'isolement, ou encore les liens sociaux qui peuvent être renforcés grâce à des ateliers cuisine, bénéfiques également à une pratique alimentaire plus saine, ou encore par une forte présence d'associations sur le quartier.



Carte des commerces au Franc Moisin. Source : Atelier UFS

Phase de préconisations

Dans un second temps, en accord avec les priorités de la municipalité de Saint-Denis et les orientations de Plaine Commune suite à notre diagnostic, nous avons sélectionné trois déterminants sur lesquels nous avons décidé de nous focaliser : l'offre alimentaire, les espaces verts et la mobilité active.

La phase de diagnostic a mis en évidence une difficulté d'accès à une **offre alimentaire saine et diversifiée** par le biais de produits frais. L'offre commerciale dans le quartier est peu diversifiée (avec huit commerces) et peu qualitative pour permettre une alimentation saine. La corrélation entre santé et alimentation est clairement établie, les maladies cardiovasculaires, les problèmes de diabète et de surpoids sont présents au Franc Moisin et l'alimentation en est en partie responsable. La réflexion se porte sur la

création de **jardins partagés**, en lien avec une démarche de végétalisation, et l'implantation d'un nouveau **point de vente d'un regroupement de producteurs agricoles** dans le quartier. Nous préconisons alors de lier l'épicerie solidaire du Franc Moisin à l'association VRAC. Par ailleurs, il existe un problème notable de déchets présents dans l'espace public et débouchent sur une prolifération de nuisibles. Ils s'amoncellent dans l'espace public et posent des difficultés d'appropriation de celui-ci. L'idée est alors de créer un cercle vertueux où une partie des déchets pourrait être intégrée à un système de **compostage** qui alimente les futurs potagers au sein du quartier. Ainsi, les préconisations avancées sont avant tout portées vers la sensibilisation des habitants à une meilleure alimentation par une connaissance nutritionnelle des produits et la récréation du lien avec la terre et les producteurs. Le choix est de faire soutenir ces préconisations par les acteurs locaux. Le tissu associatif plus dense que dans le reste de Saint-Denis et la solidarité des habitants est propice aux actions collectives. Une cohésion sociale plus importante sera alors permise avec de nouveaux espaces de sociabilité dans le quartier.

Notre diagnostic a également montré que **les espaces verts** sont un réel enjeu dans le quartier. En effet, même s'ils sont actuellement nombreux, ils sont peu qualitatifs, et souvent envahis par l'automobile. Ceci limite les bénéfices qu'ils pourraient apporter. Les espaces verts sont en effet le meilleur moyen de lutte contre les îlots de chaleur urbain et un très bon moyen d'améliorer la santé car ils permettent de lutter contre le stress, et le sentiment d'isolement. De plus, vivre à proximité d'un espace vert permet de lutter contre la sédentarité et favorise la pratique d'activités physiques. Ils sont néanmoins susceptibles de générer des problèmes d'allergies respiratoires s'ils sont composés d'essences allergènes. Nous avons donc dégagé trois axes de travail pour proposer des préconisations en adéquation avec les problématiques du quartier. Le premier axe concerne la limite des lieux où les espaces verts ne sont, à l'heure actuelle, pas clairement identifiés en tant que tels. Nous avons donc mené une réflexion sur les limites des jardins afin qu'ils soient respectés pour leurs usages d'espaces verts et non utilisés comme parkings sauvages ou axes de circulations, c'est-à-dire **améliorer la lisibilité des espaces verts**. Le second concerne la lutte contre les îlots de chaleur urbains tout en valorisant la place des espaces verts dans le quartier. Cet axe a pour fil conducteur **la valorisation de la biodiversité** en prenant en compte le facteur allergène (cf. *Arbres d'essences différentes dans une fosse de plantation commune*). Ils se divisent en trois grandes recommandations. Tout d'abord nous souhaitons redonner une **identité aux espaces verts** pour mieux se les approprier en leur attribuant une fonction. Ensuite, l'idée

est de planter de nouveaux **alignements d'arbres** pour réduire les effets de l'imperméabilisation provoquée par la création de nouveaux axes de circulation, tout en prenant en compte le risque allergène. Enfin, pour valoriser la biodiversité, l'installation de **murs et toitures végétalisés** a été étudiée, en particulier pour les nouvelles constructions. Notre dernière préconisation s'axe sur la **réduction de l'imperméabilité des sols**. Nous proposons des solutions qui permettent de mieux intégrer la gestion de l'eau dans le projet (places de stationnement plus perméables, circulations accompagnées de noues plantées).



Alignements d'arbres d'essences différentes dans une fosse de plantation commune. Source : Atelier UFS.

Le troisième déterminant choisi a été celui des **mobilités actives**, c'est-à-dire les mobilités non motorisées qui nécessitent un effort physique (marche, vélo, skateboard, patins à roulettes, trottinette, etc.). Favoriser ces mobilités permet de répondre à des enjeux à la fois économiques, sociaux, écologiques et sanitaires. Notre diagnostic a révélé l'enclavement du quartier du Franc Moisin où les mobilités actives sont peu développées, alors que sa position géographique y est très favorable. La création d'un réseau viaire prévu par le NPNRU, avec de nouvelles rues au sein du quartier, suscite des craintes des habitants, inquiets de leur sécurité et de celle de leurs enfants (cf. *Trois itinéraires prioritaires*). Pour inciter aux mobilités actives, en plus d'avoir un but/une raison de se déplacer, il est nécessaire d'offrir un cheminement sécurisé, agréable et offrant un certain nombre d'aménités. Même si la marchabilité au sein du quartier est évaluée comme bonne par le Plan Marche, des limites viennent restreindre les mobilités actives dès que l'on sort du cœur de l'îlot : coupures urbaines, manque de sécurité, éclairage inadapté, trafic routier élevé, bruit et pollution, aménagements piétons et cyclistes absents, sous-dimensionnés ou dégradés, non-accessibilité aux PMR. C'est pourquoi, dans un premier temps, nos préconisations s'attardent sur la **sécurisation des déplacements actifs** en proposant des aménagements tel que des trottoirs traversants rendant le piéton prioritaire sur certaines zones du réseau viaire ou

des avancées de trottoirs permettant la visibilité du piéton et un franchissement de la route plus court. A cela s'ajoute un **éclairage à l'échelle du piéton** offrant des ambiances urbaines, une sécurité physique et des espaces publics moins anxiogènes. Dans un second temps, afin de **rompre l'isolement du quartier**, nous analyserons trois itinéraires prioritaires et leur aménagement potentiel, en s'appuyant sur les points forts du Franc Moisin (Canal Saint-Denis et le Cours du Rû de Montfort) et en créant des cheminements urbains incitatifs. Enfin, nous préconisons **des actions et des infrastructures en faveur de la pratique du vélo**, en lien avec la Maison du Vélo de Saint-Denis, la mise en place du programme Alvéole avec les bailleurs sociaux du quartier et les associations locales.



Trois itinéraires prioritaires. Source: atelier UFS

Pour conclure

La présente réflexion sur l'Urbanisme Favorable à la Santé et à son application sur le quartier du Franc Moisin doit être soutenue et poursuivie dans le processus global de mutation du territoire. La temporalité durant laquelle arrivent nos propositions permet à cette démarche d'UFS d'être prise en compte dans les prochaines phases de réflexion sur le NPNRU du quartier.

Intégrer les enjeux sanitaires devient, aujourd'hui, impératif dans la fabrique de la ville, il serait ainsi intéressant de développer et d'approfondir nos préconisations afin qu'elles puissent participer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens du Franc Moisin, aujourd'hui et demain.

De plus, notre travail démontre que quelle que soit l'étape d'avancement d'un projet de renouvellement urbain, des solutions à court, moyen ou long terme, mobilisant des moyens variables peuvent être envisagées afin de contribuer au bien-être des citoyens et assurer leur épanouissement dans un cadre favorable à la santé.

Nous sommes intimement convaincus qu'intégrer la démarche UFS dans le NPNRU du Franc Moisin aura un impact fortement positif sur l'avenir du quartier et constituera un solide levier d'accompagnement de changement de pratiques de ses citoyens pour un mode de vie plus favorable à la santé.

Commanditaire : Plaine Commune et Ville de Saint-Denis

Encadrants : Corine LARRUE (EUP), Nicolas NOTIN (ARS), Capucine FROUIN (EUP)

Etudiants participants : Xavier ANTHONIOZ, Fatima CHELGHAM, Ophélie DELACROIX, Selim DJABARI, Katell LE HOUERFF, Laurent PICOT, Julie SCHERRER, Dominik VIALON